

MON MEMO CSA ministériel

Procédure d'accès au vote et de vote au CSA ministériel (MESR)

ainsi qu'aux CAPN pour les corps concernés (Biblis A, B et C, ITRF, A et B, AENES A, B et C)

Le vote électronique, c'est simple, si l'on suit bien toutes les étapes !

Ce pdf est un formulaire prêt à être rempli, il est là pour vous aider à vous souvenir de tout, y compris de vos codes et mots de passe ! Remplissez-le et enregistrez-le sur votre ordinateur.

NOM :

1) Retrouver le message contenant un lien à usage unique sur sa messagerie pro (messagerie de l'université).

Pour retrouver ce message, rien de plus simple :

- il a été reçu sur nos boîtes mail de l'université aux alentours du 13 octobre
- il est intitulé « Ouverture du portail élections professionnelles »
- > il suffit donc de taper « portail élections » dans la barre de recherche.

Si vous vous demandez à quoi ressemble ce message, voir [ici](#).

2) Activer son compte électeur

Le « lien à usage unique » vous permet d'activer votre compte électeur.

Il vous est demandé :

- 1°) de choisir un mot de passe « élections »
- 2°) de choisir une question personnelle dans le menu déroulant « défi » avec une réponse à cette question (ceci pour obtenir un nouveau mot de passe au cas où).

Je note ici mon **MOT DE PASSE « ÉLECTIONS »** :

Je note ici ma **réponse à la question « défi »** :

3) Bien noter son code de vote

Où se trouve le code de vote ?

→ En bas de votre « Notice de vote », qui vous a été adressée par courrier postal chez vous.

Exemple de cette notice de vote et de l'emplacement du code de vote [ici](#).

Je recopie mon **CODE DE VOTE** ici (ou je le prends en photo avec mon smartphone pour l'avoir avec moi le jour du vote) :

=> J'ENREGISTRE CE PDF POUR AVOIR TOUTES LES DONNÉES POUR VOTER.

Et comme je suis sympa je signale au syndicat que j'ai tout bien fait, dans le formulaire en ligne qui se remplit en 20 sec. chrono : [ici](#)

4) **Pour voter** : vous avez tout ce qu'il faut, et c'est noté dans cette page !

1°) Dès le 1^{er} décembre, se rendre sur le portail de vote : <https://education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022>

2°) Connexion avec :

- l'identifiant électeur : c'est l'adresse de messagerie universitaire.
- le mot de passe « élections » : il est noté ci-dessus dans le 2.

3°) Cliquer sur « consulter les scrutins, les candidatures et voter ».

4°) Saisir son code de vote : il est noté ci-dessus dans le 3.

5°) Voter FO ESR !